

Communiqué de presse – Bobigny, le 23 novembre 2021

Lutte contre les violences faites aux femmes : le Département de la Seine-Saint-Denis renforce ses actions

Alors qu'aura lieu, ce jeudi 25 novembre, la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Département de la Seine-Saint-Denis annonce le lancement de nouveaux dispositifs. Lutte contre la prostitution des mineur.e.s, protection des femmes en situation de handicap, sensibilisation du plus grand nombre, projet international de lutte contre les violences sexuelles et sexistes. La Seine-Saint-Denis entend conserver un rôle actif et précurseur, elle qui a créé en 2002 le premier Observatoire départemental des violences envers les femmes.

Prostitution des mineur.e.s : une nouvelle enquête qui appelle des actions fortes

A l'occasion d'une journée de rencontres organisée ce mardi 23 novembre par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, **le Département dévoile une nouvelle enquête sur la prostitution des mineur.e.s**. Cette enquête fait suite à une première enquête dévoilée en novembre 2020, laquelle était la première de ce genre effectuée en France.

L'étude de **101 dossiers transmis par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis** montre que les parcours des victimes, **en immense majorité des filles** (99 sur 101), sont marqués par :

- Des violences subies avant l'entrée dans la prostitution pour 99 % d'entre elles, dont des violences sexuelles dans 7 cas sur 10, parmi lesquelles des viols ou tentatives de viol dans 8 cas sur 10.
- L'implication de réseaux de proxénètes dans 9 cas sur 10, lesquels sont par ailleurs très peu condamnés par la justice (3 % des proxénètes). Les proxénètes sont en majorité de jeunes hommes (18-24 ans), et les clients exclusivement des hommes (de 14 à 60 ans).
- Des conséquences dramatiques sur les victimes, avec des parcours d'échec scolaire (pour 96 % d'entre elles), de graves problèmes d'addiction et de santé (4 mineur.e.s sur 5 consomment régulièrement de l'alcool ou de la drogue) voire des tentatives de suicide (pour 1 mineur.e sur 4).
- Une prise en charge médicale insuffisante, avec seulement 4 filles sur 101 qui ont pu accéder à des soins en psychotrauma suite à la révélation de leur prostitution.

Synthèse de l'étude <https://we.tl/t-6heKYpAd2O>

Un plan de 2,3 millions d'euros et un soutien aux structures de terrain

Face à ce constat alarmant, **le Département a présenté un nouveau plan d'action de 2,3 millions d'euros pour 2022** reposant sur trois grands axes :

- Renforcer la prévention des conduites à risque prostitutionnelles, en sensibilisant de manière précoce les jeunes ainsi que leurs familles sur la vie affective et sexuelle ;
- Développer l'accueil et l'accompagnement des mineur.e.s victimes en ouvrant des consultations de traitement du psycho-traumatisme et des places d'accueil d'urgence. Le Département annonce à ce titre prolonger son soutien au Lieu d'accueil ouvert de Bagnolet (LAO POW'HER) au-delà de la date de fin d'expérimentation prévue à l'été 2022 ;
- Sensibiliser, former et outiller les professionnel.le.s qui accompagnent ces jeunes.

L'Etat s'est déjà engagé à apporter au Département un soutien financier à hauteur d'1 million d'euros.

Handicap : un nouveau dispositif pour les femmes sourdes et malentendantes

Compte tenu du véritable enjeu d'accessibilité qui persiste en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, le Département de la Seine-Saint-Denis ouvre un nouveau dossier cette année : celui du handicap. Ainsi, **le Département annonce la création d'une permanence contre les violences pour les femmes sourdes et malentendantes**, située au sein des locaux du Département à Bobigny. Ces dernières pourront ainsi prendre rendez-vous sur les créneaux prévus afin d'obtenir une écoute et des informations.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a également créé une version accessible du « violentomètre », en braille, pour les personnes avec des troubles de vision et cognitifs.

Sensibilisation du plus grand nombre : 40 000 violentomètres distribués

Conçu par le Département de la Seine-Saint-Denis avec la mairie de Paris et l'association « En avant toutes », le violentomètre permet de mesurer le degré de violence dans un couple à partir d'exemples concrets du quotidien et de donner les ressources à contacter par les victimes. Afin de mettre cet outil à la portée du plus grand monde, **le Département de la Seine-Saint-Denis distribuera à partir du jeudi 25 novembre 40 000 emballages de baguette ou « sacs à pain » sur lesquels figureront un violentomètre.** Cette action sera menée dans la quasi-totalité des villes du département.

Partage d'expérience : une convention internationale avec l'AFD

Enfin, avec le projet FICOL, qui permettra d'approfondir la coopération décentralisée de collectivités du monde entier contre les violences faites aux femmes, le travail du Département de la Seine-Saint-Denis et de son Observatoire prendra une dimension internationale. Avec le soutien du Ministère des affaires étrangères et européennes et en partenariat avec l'Agence Française de Développement sera ainsi **signée ce vendredi 26 novembre une convention posant les bases d'un Observatoire international contre les violences faites aux femmes.**

« Alors que la crise et les confinements successifs ont vu le nombre de jeunes filles victimes de violences augmenter, nous agissons pour continuer de mettre notre action publique à la hauteur des enjeux. Avec Pascale Labbé, Vice-présidente en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'Observatoire des violences envers les femmes, et en lien direct avec les acteurs et actrices du territoire, nous prenons une nouvelle fois les devants en Seine-Saint-Denis pour répondre à cet enjeu fondamental de dignité et d'égalité. Nous le devons aussi à l'ensemble des citoyennes et citoyens, et notamment des jeunes, qui se mobilisent, comme dimanche dernier encore, pour faire avancer toujours plus loin la lutte contre les violences faites aux femmes. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82